

KATARZYNA THIEL-JAŃCZUK

## VIVRE L'HISTOIRE : RECIT BIOGRAPHIQUE ET FILIATION – LE CAS DE JEAN ROUAUD

L'Histoire, qui a toujours constitué l'un des thèmes majeurs de l'écriture littéraire, ne cesse d'obséder les écrivains français et d'expression française contemporains : la mémoire des événements, surtout traumatiques, qui ont marqué le XX<sup>e</sup> et le début du XXI<sup>e</sup> siècles (deux guerres, régimes totalitaires, attentats du 11 septembre) est toujours vivante au point de constituer un héritage maléfique qui passe d'une génération (d'écrivains) à l'autre. Cependant, la déclaration de la fin des « grands récits » dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, qui a déclenché la crise du discours historiographique contemporain, ainsi que le déclin d'une littérature créée selon les règles traditionnelles de représentation, ont entraîné la nécessité de réviser la relation entre l'histoire et la littérature. Le récit littéraire, en particulier lorsqu'il met en scène les destins individuels dans leur confrontation avec les vicissitudes de l'Histoire, semble aujourd'hui se substituer à la « grande narration historique » des histoires particulières et plurielles. Plutôt que de représenter les événements, la tâche de la littérature consiste désormais à exprimer la manière de les vivre, d'où un intérêt accru pour le biographique et la transmission de l'expérience individuelle aux générations suivantes, ignorée jusqu'alors par les historiens et par l'historiographie. Nous nous proposons dans cette analyse de réfléchir sur la possibilité du récit littéraire de narrer la part inédite (voire ignorée) de l'Histoire et de restaurer la continuité de la perception du temps historique rompue par l'invention de l'historiographie moderne. Ensuite, nous voudrions analyser, en nous référant à l'œuvre de Jean Rouaud – écrivain qui se met à *raconter ce qu'il n'a pas vécu* – la manière d'actualiser et de transmettre par le récit littéraire une expérience individuelle du passé.

### **L'histoire et la biographie : de la science à la fiction**

Commençons par un parcours rapide à travers l'histoire des relations entre l'historiographie et le genre biographique, aussi anciennes que complexes<sup>1</sup> : si

---

<sup>1</sup> Notre réflexion dans ce paragraphe est inspirée de la lecture d'une somme consacrée à l'écri-

jusqu'au Moyen Âge la biographie a un statut relativement autonome et égalitaire par rapport à la narration historique, c'est parce qu'on lui attribue une autre fonction dans la société (didactique vs commémorative). Durant les siècles, peu importait si le récit biographique prenait la forme d'une « vie parallèle » ou d'une « *vita* » hagiographique – cette dernière classifiée aujourd'hui comme une forme littéraire d'écriture – on y cherchait avant tout des modèles à suivre, des manières de vivre issues de la réaction de l'individu aux différents événements historiques. Plutôt que de la vérité historique et du récit des événements dans les deux cas il est question de la transmission des vertus : chez Plutarque – celles qui ont été nécessaire à la formation du citoyen romain, chez les hagiographes – celles servant à la formation de l'âme chrétienne<sup>2</sup>. A ces deux formes d'écriture biographique s'ajoutent, avec la déchristianisation à partir de l'époque moderne (XVI<sup>e</sup> siècle), les récits des héros qui, situés « au cœur du discours historique » constituent pourtant un ressort pour les « mises en intrigue romanesques » (Dosse, 2005 : 164) : en renouant avec la tradition antique de *magistra vitae*, les récits des héros sont cependant situés dans la perspective d'un individualisme naissant. Ces trois formes d'écriture biographique, qui oscillent entre une écriture de vérité et une écriture littéraire, représentent ce que François Dosse appelle « l'âge héroïque » du genre.

La naissance de l'historiographie moderne a remodelé les relations entre les écritures biographique et historique en imposant à la première d'entre elles un statut ancillaire par rapport à l'autre. Michel de Certeau associe de sa part la constitution de l'histoire en tant que discipline scientifique avec l'apparition d'une coupure entre le passé et le présent qui, réalisée par l'écriture, a permis d'un côté d'instaurer un discours intelligible se référant à ce passé, et d'un autre, a séparé l'historiographie de l'actualité du corps de la société. Selon lui, cette coupure fondamentale est emblématique d'une structure culturelle contemporaine de l'Occident qui fonde le principe d'intelligibilité sur une relation avec l'autre dont cette structure doit se séparer. Ainsi, l'historiographie occidentale sélectionne dans l'Histoire ce qui doit être intelligible, c'est-à-dire éclairé par un discours scientifique, et ce qui peut rester obscur, en expulsant de son champ d'intérêt tous ce qu'elle juge inutile du point de vue épistémologique (et en s'attribuant le droit d'intervenir dans des zones de l'expérience humaine non-embrassées par un discours scientifique). Contrairement aux autres cultures traditionnelles où le présent et le passé constituent une suite *quasi* organique, l'historiographie moderne occidentale n'actualise plus le passé dans le présent, mais le reconstruit et l'explique par le biais de l'écriture et sous la forme du savoir. Cette manière différente de comprendre le temps dans la culture occidentale reste, selon Certeau, en

---

ture biographique de l'antiquité à l'époque contemporaine préparée par DOSSE, François. *Le pari biographique. Ecrire une vie*. Paris : La Découverte, 2005.

<sup>2</sup> La différence fondamentale entre une hagiographique et une biographie renvoie à une autre vision du temps et du personnage : si la première raconte l'accomplissement d'une vocation divine par le saint et « postule que tout est donné à l'origine », une biographie (en particulier à l'époque moderne) déploie l'évolution dans le temps des potentialités d'un individu (cf. Dosse, 2005 : 150).

relation avec la manière de comprendre la mort : les occidentaux sont incapables d'accepter celle-ci comme une partie intégrale de la vie et ils s'en détachent par le biais du discours historique scientifique : c'est pourquoi le discours des sciences de l'homme à l'Occident est appelé par Certeau patho-logiques, au sens premier du *pathos*, c'est-à-dire, du discours du malheur et de la passion (1975 : 9–13).

### Le retour du biographique et le récit de filiation

Certeau considère ainsi l'historiographie comme une rupture épistémologique dans le cours du temps historique. Les conséquences en sont connues : le vécu, une expérience individuelle (à un statut épistémologique douteux) devient pour longtemps (jusqu'à la première génération de «l'école des Annales») (Dosse, 2005 : 276) une sorte de refoulé de l'histoire comprise comme une discipline scientifique. Une situation analogue s'instaure dans la théorie littéraire lors de la période du tournant structuraliste quand on refuse au biographique le droit de participer à la constitution du sens de l'œuvre. Le retour du biographique que les historiens et les littéraires aiment annoncer aujourd'hui<sup>3</sup>, s'explique, au dire de Dominique Viart, par un intérêt accru pour la singularité des vies, aussi bien dans la biographie historique que dans la biographie littéraire, ce qui reste en corrélation avec «l'ère du témoin»<sup>4</sup> caractérisant aussi bien la littérature que les sciences humaines contemporaines<sup>5</sup>. Mais ce retour au biographique est possible également grâce à une «destabilisation des certitudes et des frontières disciplinaires» (Dosse, 2005 : 72) qui caractérise les sciences humaines, et la science historique en particulier. Cette destabilisation, que l'on observe également dans le domaine de la littérature, et qui se manifeste par l'éclatement des genres littéraires traditionnels<sup>6</sup>, ouvre la voie à la valorisation de la catégorie du récit. Celle-ci, grâce à la contribution de Paul Ricœur (1985) à la réflexion narratologique, met en fait un signe d'égalité entre une narration littéraire (fictionnelle) et une narration historique en trouvant dans l'une et dans l'autre le même souci de la mise des événements en récit. Dans le domaine de l'écriture littérature, c'est

<sup>3</sup> Voir : ARNAUD, Claude. Le retour de la biographie : d'un tabou à l'autre. *Le Débat*, 1989, n°54, pp. 40–47 ; en ce qui concerne le retour au biographique dans la discipline historique, cf. par exemple RANCIÈRE, Jacques. *Politique de la littérature*. Paris : Galilée, 2007, en particulier le chapitre «L'historien, la littérature et le genre biographique».

<sup>4</sup> Allusion à l'œuvre de Wiewiorka, Annette. *L'Ere du témoin*. Paris : Hachette Littératures, coll., «Pluriel», 2002 ; cité par DOSSE, François. *Le pari biographique. Ecrire une vie*. Paris : La Découverte, 2005, p. 72.

<sup>5</sup> François Dosse parle ainsi du renouveau méthodologique de l'historiographie sous l'influence des méthodes de recherche sociologique qui, en s'appuyant sur les enquêtes de terrain, ont permis d'entendre la parole authentique des témoins (Dosse, 2005 : 264).

<sup>6</sup> Voir par exemple à ce sujet DAMBRE, Marc ; GOSSELIN-NOAT Monique (eds.). *L'éclatement des genres au XX<sup>e</sup> siècle*. Paris : Société d'études de la littérature française du XX<sup>e</sup> siècle, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2001.

donc la catégorie du récit qui non seulement déconstruit l'ancienne catégorie du genre, mais aussi constitue-t-elle une alternative pour l'historiographie traditionnelle grâce à son potentiel de raconter l'histoire sans recourir à un discours scientifique. La période du retour du biographique, dont on situe le début dans les années 80, se caractérisant par l'apparition d'une vague de productions littéraires dans lesquelles les écrivains remontent dans le passé, le leur ou celui d'un autre, a provoqué différentes tentatives de conceptualiser ces nouvelles formes d'écriture, soulignant aussi bien le goût des écrivains pour l'autoanalyse qu'une position indécise, entre l'histoire et la fiction, de ces productions (appelées volontiers autofictions, biofictions, fictions de soi, récits de soi, récits indécidables, etc.). Parmi ces propositions méthodologiques l'une mérite une attention particulière dans le contexte de cette analyse : nous pensons au concept de «récit de filiation» lancé en 1999 par Dominique Viart. Le concept décrit une tendance dans l'écriture personnelle contemporaine qui, face à l'effondrement de repères historiques, moraux ou idéologiques, consiste à retourner à l'Autre dans le questionnement sur l'identité par le sujet littéraire. Cet Autre se présente le plus souvent en tant que parent biologique ou antécédent artistique du narrateur qui se lie à lui par un héritage, réel ou fictif<sup>7</sup>. Toutefois, plutôt que de parler de l'Autre (d'un antécédent) – comme dans les biofictions – ou du «soi» («moi») – comme dans les autofictions ou «nouvelles autobiographies», le récit de filiation tourne autour de la relation (rompue) entre le «moi» situé dans le présent et «l'Autre» situé dans le passé, en mettant en avant l'idée de la suite des générations ainsi que la transmission d'un héritage (artistique, littéraire, d'une tradition familiale, etc.). La première tentative d'une conceptualisation plus systématique de la filiation a été proposée récemment par Laurent Demanze (dans une étude consacrée à trois écrivains français : Pierre Bergounioux, Gérard Macé et Pierre Michon)<sup>8</sup>. Selon Demanze, le récit de filiation participe à une crise de transmission intergénérationnelle entamée par le projet moderniste, par un modernisme triomphant et proclamant une rupture avec le passé, et il exprime une mélancolie du sujet blessée par cette rupture. Dans le récit de filiation en fait deux héritages s'entrecroisent : le passé familial et le deuil de ce passé, le passé littéraire à travers lequel l'écriture continue la réflexion sur elle-même<sup>9</sup>.

<sup>7</sup> VIART, Dominique. Filiation littéraires. In *Ecritures contemporaines 2. Etats du roman contemporain, Actes du colloque de Calaceite, 6–13 juillet 1996*. Ed. Jan BAETENS; Dominique VIART. Paris-Caen: Lettres Modernes Minard 1999, pp. 123, 127 et 128.

<sup>8</sup> DEMANZE, Laurent. *Encres orphelines*, Paris: José Corti, 2008.

<sup>9</sup> Il faut souligner dans le contexte de cet article l'existence de recherches sur la transmission de la mémoire historique par les écrivains d'origine juive qui perpétuent dans leurs écrits la mémoire de la Shoah. Elle représente une concrétisation tragique de la situation d'effondrement de repères propre à la naissance du récit de filiation dont parlent Viart et Demanze. L'irruption de l'Histoire dans le cours de vie des générations précédentes stigmatise jusqu'à la deuxième et même la troisième génération des écrivains qui fondent la filiation avec leurs parents ou leurs grands-parents sur l'idée de la mémoire prénatale. Cf. SCHULTE-NORDHOLT, Annelise. *Perec, Modiano, Raczymow. La génération d'après et la mémoire de la Shoah*. Amsterdam: Rodopi, 2008; ainsi que SCHULTE-NORDHOLT, Annelise (ed.). *Té-*

### La biographie : entre le temps public et le temps intime

Aussi les biographies « héroïques » évoquées au début de cette analyse que le récit de filiation présenté dans le paragraphe précédent reposent-elles donc sur l'idée d'une succession, d'une continuité générationnelle, et il nous semble permis de parier sur une succession générique entre ces deux formes d'écriture. Il existe cependant une différence fondamentale entre elles qui consiste dans le fait qu'elles font appel à différents ordres temporels. Dans le troisième volume de *Temps et récit*, parmi les trois « instruments de pensées » dont se sert l'histoire dans la reconfiguration du temps, Paul Ricœur énumère la suite des générations et un « triple règne des contemporains, des prédécesseurs et des successeurs » qui, à côté du calendrier et des archives, des documents et des traces, est un connecteur entre le temps vécu et le temps universel (1985 (1991) : 189). L'idée de suite de générations, reposant sur le principe de l'arrivée des vivants à la place des morts, se réfère à un temps personnel concentré autour de l'intimité de la mort. Le réseau des contemporains, des prédécesseurs et des successeurs en revanche, fondé sur une relation anonyme, sans interaction entre les personnes, se réfère à un temps public. Biographies « héroïques », destinées à édifier les générations à venir, appartiendraient ainsi au temps public, alors que le récit de filiation, qui insiste sur une relation interpersonnelle, relèverait plutôt de cette manière personnelle, intime de percevoir le temps.

Comment ces deux ordres temporels se manifestent-ils dans une œuvre littéraire, quel est leur rôle dans la transmission de la mémoire historique ? Essayons de répondre à ces questions en nous appuyant sur l'exemple de l'œuvre de Jean Rouaud dans laquelle nous retrouvons tous les aspects intéressants pour notre analyse : une écriture personnelle face à la mémoire des événements historiques vécus par les générations précédentes de la famille de l'écrivain.

### Histoire et filiation chez Jean Rouaud

Dans le cycle de cinq récits de Jean Rouaud, qualifié par la critique comme « une autobiographie familiale »<sup>10</sup>, l'Histoire est présente à travers l'évocation des deux grandes guerres du XXe siècle qui influent directement la vie des antécédents du narrateur (le narrateur – usurpateur, raconte ce qu'il n'a pas vécu). Pierre, le

---

*moignages de l'après-Auschwitz dans la littérature juive-française d'aujourd'hui*. Amsterdam : Rodopi, 2008.

<sup>10</sup> « L'autobiographie familiale » de Jean Rouaud comprend les ouvrages suivantes : *Les Champs d'honneur* (1990), *Des hommes illustres* (1993), *Le monde à peu près* (1996), *Pour vos cadeaux* (1998), *Sur la scène comme au ciel* (1999). On y ajoute également la bande dessinée *Les Champs d'honneur* (2005) et *Comment Gagner Sa Vie Honnêtement* (la Vie Poétique) (2011). Nous nous servons désormais des abréviations de ces cinq premiers titres (respectivement CH, MP, PC, SC) directement dans le texte, accompagnées de numéro de la page selon l'édition indiquée dans la bibliographie.

grand-père du narrateur, passe quatre ans sur différents champs de bataille incorporé au régiment de dragon lors de la Grande Guerre. Ses deux frères, Joseph et Emile, sont morts : le premier intoxiqué par des gaz lors de la deuxième bataille d'Ypres en 1916, le second une année plus tard également dans une bataille, sa mort n'étant confirmée qu'une dizaine d'années après la guerre par un camarade qui l'avait inhumé. Joseph, le père du narrateur, s'enfuit du convoi du Service de Travail Obligatoire imposé par les autorités allemandes aux habitants des territoires occupés lors de la guerre de 1940 et il vit quelques années en cachette restant en contact avec le mouvement de la Résistance dans les environs de Nantes. L'interférence de « l'histoire officielle avec la nôtre, la laissée pour compte » – comme le dit le narrateur – perturbe les relations familiales intimes. Ainsi, la mort des deux frères soldats de la Grande Guerre qui rentre dans l'ordre du temps public par le fait de les compter parmi les héros nationaux, repousse en fait au second plan les liens de parenté, étant donné que les noms des deux frères figurant sur la liste du monument aux morts se trouvent dans des colonnes séparées : « Joseph dans la colonne des victimes de 1916, Emile dans celle de 1917, comme exilés l'un de l'autre, au point que leur parenté [...] semble s'affaiblir en un simple cousinage » (CH, 157).

De même, les funérailles symboliques d'Emile dont le corps n'a pas été trouvé sur le champ de bataille, rendent sa mort anonyme et inaccomplie : sans le corps du mari, pièce à conviction et aussi l'objet des derniers soins que l'on rend au mort, sa femme Mathilde reste perplexe quant à l'authenticité de celle-ci et, supposant que son mari est parti vivre avec une autre femme, se sent elle-même libérée du contrat de fidélité conjugale. L'Histoire substitue ainsi aux relations intimes son propre réseau des contemporains, des prédécesseurs et des successeurs établis en fonction des services rendus à la Patrie et reconnus par des monuments nationaux (le Palais des Invalides à Paris où l'on inscrit le nom de Pierre et les monuments aux morts où figurent les noms de ses deux frères). Parmi ces héros de la Grande Guerre, Joseph, mort à 21 ans « sans le plaisir d'une femme » (HI, 156), semble occuper une place particulière dans ce panthéon due au fait qu'il consacre à la patrie non seulement sa propre vie, mais aussi la vie de ses potentiels descendants. Si l'intimité des relations familiales est rétablie, ceci n'est que sur le mode du deuil qui touche au plus profond de l'intimité du corps des membres survivants de la famille et qui détermine la génétique familiale : Marie tombe dans une aménorrhée le jour même de la mort de son frère aimé Joseph, Pierre et sa femme Aline, qui perdent la majorité de leurs enfants dans des avortements successifs, semblent avoir perdu la capacité de devenir géniteurs comme si la mort de leurs frères se reproduisait dans leurs corps. Devenue une espèce de code génétique du corps familial, la mort de deux frères se reproduit ainsi dans la mort de chaque autre membre de la famille. Voici ce que dit le narrateur après trois morts successives survenues dans la famille : « C'était la loi des séries en somme, martingale triste dont nous découvrirons soudain le secret – un secret éventé depuis la nuit des temps mais à chaque fois recouvert et qui, brutalement révélé, martelé, nous laissait stupides, abroutis de chagrin » (CH, 9).

La loi des séries non seulement situe-t-elle l'histoire de la famille du côté de l'incroyable (ceci par ailleurs produit des effets tragi-comiques dans *Le Monde à peu près*, lorsque le narrateur est convoqué à plusieurs reprises par son tuteur à l'école, obligé de lui annoncer les morts successives de ses proches, à commencer par sa tante pour finir, dans un laps de temps très court, à son grand-père, heureux qu'il n'a pas dû lui communiquer la mort du père, étant donnée que celle-ci « heureusement » est tombée le jour des vacances de Noël), mais est aussi la manifestation d'une extrême compassion (tante Marie meurt parce qu'elle ne peut pas supporter les maux survenus à tous les membres de la famille).

Ce jeu avec les temps public et intime se manifeste également sur le plan générique, celui de l'écriture de Jean Rouaud lorsqu'il évoque des « hommes illustres » ou des « champs d'honneur » dans les titres de deux premiers livres du cycle. Si les membres de la famille du narrateur sont sans aucun doute des personnages héroïques, il y est question plutôt d'un héroïsme quotidien, d'un acharnement pour assurer le bien-être à la famille (le père du narrateur, tante Marie). S'ils constituent donc des modèles à suivre, selon les lois du genre biographique traditionnel, ce n'est qu'en mineur. Cette subversion de la biographie « héroïque » s'accompagne chez notre écrivain de la subversion de l'autobiographie traditionnelle : les modèles que le narrateur trouve en remontant au passé (telle tante Marie) lui permettent d'établir une filiation dans le deuil.

Le cycle de « l'autobiographie familiale » de Jean Rouaud montre à travers ce que nous appellerions une « mémoire corporelle » la légitimité du récit littéraire pour exprimer le passé non-vécu. L'Histoire officielle, intériorisée par et dans des destins particuliers qui en souffrent et racontée par le récit littéraire, rejoint le « corps social », voire répare la coupure entre le passé et le présent dont parle Certeau sur un mode mineur, non discursif (non scientifique), mais peut-être d'autant plus convaincant.

## Bibliographie

- ARNAUD, Claude. Le retour de la biographie : d'un tabou à l'autre. *Le Débat*, 1989, n°54, p. 40–47.
- CERTEAU, Michel de. *L'écriture de l'histoire*. Paris: Gallimard, 1975.
- CLAUDE, Arnaud. Le retour de la biographie : d'un tabou à l'autre. *Le Débat*, 1989, n°54, p. 40–47.
- DAMBRE, Marc; GOSSELIN-NOAT Monique (eds.). *L'éclatement des genres au XX<sup>e</sup> siècle*. Paris: Société d'études de la littérature française du XX<sup>e</sup> siècle, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2001.
- DEMANZE, Laurent. *Encres orphelines*, Paris: José Corti, 2008.
- DOSSE, François. *Le pari biographique. Ecrire une vie*. Paris: La Découverte, 2005.
- RANCIÈRE, Jacques. *Politique de la littérature*. Paris: Galilée, 2007.
- RICÉUR, Paul. *Temps et récit*, I, II, III. Paris: Seuil, 1991.
- ROUAUD, Jean. *Les Champs d'honneur*. Paris: Les Editions de Minuit, Coll. «Double», 2004.
- . *Des hommes illustres*. Paris: Les Editions de Minuit, Coll. «Double», 1999.
- . *Le Monde à peu près*, Les Editions de Minuit, Paris 1996.
- . *Pour vos cadeaux*. Paris: Les Editions de Minuit, Coll. «Double», 2008.
- . *Sur la scène comme au ciel*. Paris: Les Editions de Minuit, 2000.

SCHULTE-NORDHOLT, Annelise. *Perec, Modiano, Raczymow. La génération d'après et la mémoire de la Shoah*. Amsterdam: Rodopi, 2008.

SCHULTE-NORDHOLT, Annelise (ed.). *Témoignages de l'après-Auschwitz dans la littérature juive-française d'aujourd'hui*. Amsterdam: Rodopi, 2008.

VIART, Dominique. Filiations littéraires. In *Écritures contemporaines 2. États du roman contemporain, Actes du colloque de Calaceite, 6–13 juillet 1996*. Ed. Jan BAETENS; Dominique VIART. Paris-Caen: Lettres Modernes Minard 1999, p. 115–137.

### **Abstract and key words**

The present paper analyses a possibility of literary expression of historical past which is not known by a narrator from his own experience but only through his ancestors' – direct participants of traumatic events – accounts. On the basis of Michel de Certeau's and Paul Ricœur's theoretical reflections referring to the status of contemporary historical and fictional story and its narration and the intimate versus the official mode of biographical storytelling, the author of the text attributes these two modes to heroic, traditional type of biographical narration and the currently widespread filiative story (récit de filiation) respectively. The article discusses the process of confiding one's memories of the past in a series of stories, also called a 'family autobiography,' by a French writer, Jean Rouaud. In this process, a particular role is played by 'corporeal memory,' which is a way of transmitting physical suffering from one generation to another. Literature, which allows for such a transmission, becomes thus an unofficial, 'minor' form of a historiographic discourse.

Filiation; corporal memory; Rouaud; History; récit de filiation; biography;